



MIALLET



2016



Le mot du Maire

En ce début d'année 2017 je forme des vœux pour tous les habitants de Miallet des vœux de solidarité, de santé, de travail et de petits bonheurs dans un monde tourmenté mais qui garde l'espérance. Aux artisans, aux commerçants, aux agriculteurs, aux chefs d'entreprises je souhaite la réussite dans vos projets en abordant cette nouvelle année. On dit que la moyenne d'âge est relativement élevée sur notre territoire... A Miallet, des jeunes, la trentaine, ont choisi d'investir sur notre territoire ou dans notre bourg, d'avoir créé leur entreprise, créé de l'emploi, et donc de la vitalité pour notre commune. Miallet a besoin d'eux, de leur activité, de leur savoir-faire, de leur accueil pour exister et pour le bien-être de ses habitants.

Je veux avec mes collègues du Conseil municipal saluer les associations ainsi que leurs bénévoles qui animent la vie locale, festive, culturelle ou sportive par leur investissement personnel au service des mialletais. Je ne citerai que quelques événements qui ont eu lieu : repas de la Chasse, Brocante et Foire aux vins, Fête des Moissons et du Cheval, Marchés Fermiers, représentation théâtrale, course pédestre... la Mialletaise qui pour sa deuxième édition a connu un énorme succès, ou encore la soirée Beaujolais, les différents concours de belote ou les lotos. Je n'oublierai pas le Téléthon et le Marché de Noël. Je veux également souhaiter la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint notre village, en venant s'y installer cette année. A tous, profitez de votre village et n'hésitez pas à venir prêter main forte à toutes nos associations qui l'animent et le font vivre.

Bilan de l'année 2016 : Nous avons mené des travaux sur la voirie : la route des Parcs, la partie du chemin de Picard qui mène à la station, la route des Rivaux, celle de La Valette ont été faits. Des travaux de point à temps ont été réalisés au nord de la commune, vers la Couchie, les Trois petits Cerisiers et encore à Magoubert. Nous continuerons cet entretien nécessaire. Des travaux d'élagage, de point à temps, de curage de fossés ont été réalisés dans le cadre de la mutualisation avec les communes proches. La route de Feyte a enfin été réhabilitée au grand soulagement de tous. Deux logements communaux ont été rénovés. Les WC publics derrière la mairie sont en cours d'achèvement.

Enfin, et cela n'est pas passé inaperçu nous avons pris le problème de l'eau à bras le corps. Evidemment cela a entraîné une certaine gêne dans le bourg : circulation, bruit, poussière... La sectorisation a été d'abord mise en place. Il s'agit pour nous d'un outil qui permet de mesurer les volumes d'eau qui transitent dans le réseau. Cela permet de récupérer ces données, de les enregistrer. Entre autres, cela permet d'identifier les fuites et ainsi de les limiter en intervenant au plus vite. Les canalisations d'eau de l'avenue de Limoges et celles de la rue des Platanes ont été entièrement refaites. Celles de l'assainissement de la rue des Platanes également. Je tiens à remercier tous ceux, adjoint, employés communaux, entreprise, qui ont contribué à la réussite de cette opération. L'année 2016 fait partie de celles où nous avons donc œuvré pour le long terme. Cette réalisation a eu son importance sur le budget. Près de 300 000 euros. Je remercie l'Agence de l'eau pour son aide financière au niveau de la sectorisation. La LOI NOTRE, obligera les communes à transférer la compétence de l'eau. Des syndicats devront disparaître ou se regrouper, de même pour les régies communales. C'est pour cela que, avec quelques communes, Firbeix, St Priest les Fougères, Chalais, nous avons souhaité rejoindre la Régie départementale de l'eau. Notre objectif étant bien sûr de pouvoir fournir de l'eau de meilleure qualité au prix le meilleur. En concertation avec les communes adhérentes, nous garderons ainsi la maîtrise du prix de l'eau. Nous continuerons de connaître les recettes de notre commune et celles des autres. Cela afin de décider des travaux. Ce transfert s'est fait au 1^{er} janvier 2017. Des priorités de travaux ont été décidées, budgétisées à la Régie, notamment à Miallet pour 2017 et cela pour un montant de 150 000 euros. Des services sont proposés aux abonnés, notamment la mensualisation des paiements. Nous nous tenons à votre disposition pour plus de renseignements.

Les projets de l'année qui commence : L'achat des bâtiments de l'ancienne coopérative va se finaliser. Cela permettra l'aménagement de l'atelier municipal. Une partie du bâtiment a été proposée à l'association des Chasseurs qui se chargera de son aménagement. En 2017, et afin d'être en conformité avec la réglementation en matière d'accessibilité des installations ouvertes au public, et éviter ainsi de lourdes amendes, nous avons programmé la mise en accessibilité des bâtiments mairie et école. Nous solliciterons à ce titre des aides de l'Etat. Nous avons demandé une étude à un architecte concernant le dernier étage du

de l'Etat. Nous avons demandé une étude à un architecte concernant le dernier étage du bâtiment au-dessus de la boucherie pour y aménager un logement assez vaste. Nous allons lancer le projet de rénovation de la salle des Fêtes : rénovation thermique, réhabilitation.

La révision du schéma départemental de coopération intercommunale prévue par la loi NOTRE a entraîné le regroupement de la Communauté de communes du Pays de Jumilhac et celle du Pays Thibérien. C'est une réalité depuis le 1^{er} janvier de cette année. Cela représente, un peu moins de 15000 habitants représentés par 38 délégués des 22 communes ...le nombre de délégués correspondant au nombre d'habitants sans que cela soit proportionnel. Pour Thiviers par exemple, 9. Pour Negrondes, Jumilhac ou La Coquille. Miallet, 1 malgré nos presque 700 habitants. Merci à ce décret ! Je ne peux néanmoins que souhaiter la réussite de cette nouvelle communauté. Pour cela, il faudra que chacune des 22 communes soit pleinement associée, prise en compte. Quelle que soit sa taille. C'est simplement respecter la légitimité démocratique des communes. C'est le sens de l'intercommunalité : s'appuyer sur le partage de la gouvernance, partager des projets, mutualiser des moyens.

2017 sera également, et ça n'a échappé à personne, une année électorale. D'abord les élections présidentielles, puis les législatives en juin. Je ne peux que vous inviter à participer à ces scrutins, à prendre toute disposition en cas d'absence, à ne pas laisser d'autres choisir à votre place.

J'en terminerai avec ces quelques vœux. Pour cette année, je vous souhaite des petits bonheurs, des fleurs, des insectes, de la pluie, du soleil, des rires, des bons livres, des couleurs, des bisous, de la curiosité, mais je vous souhaite aussi une année avec très peu de vent bref une année simple, toute simple comme la vie sans la compliquer. I wish a very happy new year !

Good Health and success to all your projects... with us.

Portatz vos tots fiers,

Bonne lecture !

Dominique MARCETEAU





ETAT CIVIL

Ils ont pointé le bout du nez

Le 17 avril 2016, Juliette LEMESLE

Le 18 avril 2016, Kenzo BONNET POSENATO

Bienvenue à eux et félicitations aux parents !



Tous nos vœux de bonheur !

LE 7 mai Henri Gerben NAGELHOUT et Sophia VAN WEES

Le 28 mai Bernard COUDERT et Aurélie CHARBONNIER

Le 8 juillet Nicolas Savin Marie de CARPENTIER et Brune Marie Anne Juliette de

RIVASSON

**Ils nous ont quittés... Nos
pensées vont vers eux et
leurs proches**

Le 28 janvier Adrien GAUDOU

LE 22 mars Bernard Jean Pierre MERLET

Le 16 mars Georges REINHARD

Le 3 avril Philimie PASSERIEUX

Le 9 juin Paulus Petrus Christophorus Stephanus VAN KOLCK

Le 23 juin Jeanne Marie ROBERT

LE 24 juin Marcelle LAMANDE

Le 10 AOÛT Oyce Edith Campbell

Le 5 août Bernard DESPORT

Le 19 août René HUGUET

Le 4 octobre Jean BORIE

Le 7 décembre Marguerite CLANCHIER



A SAVOIR

REGLEMENTATION POUR L'EMPLOI DU FEU



du 15 février au 15 mai
du 15 juin au 15 octobre



du 16 mai au 14 juin
du 16 octobre au 14 février

ELAGAGE

L'ombre sur la chaussée due aux arbres entraîne une dégradation rapide du revêtement.

Lors de coups de vent, les lignes téléphoniques sont coupées, d'où des perturbations, voire des coupures d'accès internet.

La commune procède à de l'élagage mais chaque propriétaire doit savoir que :

- ENEDIS prend en charge abattage et élagage d'arbres quand ils ne sont pas situés à une distance réglementaire
- Orange rappelle que depuis la loi du 26 juillet 1996, le travail d'élagage est du ressort des propriétaires.

C'est donc dans l'intérêt de tous d'assurer la sécurité des lignes, en élaguant les végétaux menaçants.

Le fait de compromettre le fonctionnement d'un réseau public est puni d'une amende de 500€ par câble endommagé (art. L.65 du code des postes et télécommunications électroniques)

De plus, est également puni le fait de laisser pousser des arbres, des haies à moins de 2 m des routes (R. 116-2 du code de la voirie routière).



EAU

TOUTE FUITE APRES COMPTEUR EST A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE...
Soyez donc vigilants.

STATIONNEMENT

Le stationnement est interdit des deux côtés de l'avenue de Nontron !

TOUT A L'EGOÛT : si vous ne l'avez pas encore fait, RACCORDEZ-VOUS là où c'est possible.

En bénéficiant du service de l'assainissement collectif, vous vous engagez à respecter les règles d'usage suivantes :

Pour rappel, vous ne devez pas rejeter :

- Les eaux pluviales,
- Le contenu de vos fosses septiques et/ou les effluents issus de celui-ci,
- Les déchets solides tels que ordures ménagères, y compris après broyage, couches, lingettes, textiles, etc,
- Les graisses, les huiles usagées, le hydrocarbures, solvants, acides, bases, cyanures, sulfures, métaux lourds,...
- Les produits et effluents issus de l'activité agricole (engrais, pesticides, lisiers, purins, nettoyage de cuves,...
- Les produits radioactifs.

De même, vous vous engagez à respecter les conditions d'utilisation des installations mises à votre disposition. Ainsi, vous ne devez pas y déverser, sauf si vous êtes desservis par un réseau unitaire et après accord de la collectivité.

Informations municipales

Salle des fêtes

Les tarifs :

Habitants de Miallet :

- 1 journée : 100€
- Week-end (avec la cuisine) : 150€

Habitants (hors commune) de Miallet :

- 1 journée : 150€
- Week-end (avec la cuisine) : 250€

Associations : 25€

Un chèque de caution de 200€ est demandé.



La bibliothèque municipale

Située sur la place de la Mairie est ouverte le mardi et le mercredi matin entre 9h30 et 11h30.

Vous y trouverez des livres pour les enfants, des BD, des documentaires, des romans, des encyclopédies... et la possibilité de faire une demande de prêt auprès de la Bibliothèque Départementale, si besoin.



Chambres d'hôtes

Se renseigner en mairie



Un grand merci à Nicole COLLAVET et à Francine REBEYROL pour leur présence bénévole à la bibliothèque.



La déchèterie de La Coquille est située sur la route de Miallet. Elle est gratuite pour les particuliers et payante pour les professionnels selon une grille tarifaire départementale.

HORAIRES D'OUVERTURE: Mardi, jeudi, vendredi et samedi: 8H30 à 12H et de 13H30 à 18H Téléphone: 05 53 52 43 76

Déchets acceptés:

Déchets verts, ferraille, gravats, bois, encombrants tout-venant non valorisables, cartons d'emballage, polystyrène, tubes néon et lampes, piles et batteries, déchets ménagers spéciaux, huiles de vidange, déchets d'équipement électriques et électroniques, huiles végétales, déchets d'activités de soins à risque infectieux; textiles



Sauriez vous deviner ce qui est ici photographié?

Non, ce ne sont pas les ors de Versailles ni de l'Élysée! Nous sommes bien à Miallet

LA NOUVELLE GENDARMERIE

GENDARMERIE

La gendarmerie de Thiviers intervient sur le territoire des communautés de communes Des Marches du Périgord limousin sauf Négrondes. Elle est regroupée en communauté de brigades avec la Gendarmerie de La Coquille. La Direction Départementale de la Gendarmerie nationale veut regrouper les effectifs et les casernements sur un seul site géographique, celui de Thiviers.

Le lieu choisi est situé en bordure de la route nationale 21, à la sortie nord de Thiviers.

Le coût de l'opération est estimé à 3,43 millions d'euros. L'Etat participera à hauteur de 1,34 millions d'euros, le département 130000 euros. En plus des loyers versés par la Gendarmerie, il est prévu de faire appel à un fonds de concours versé par chaque commune concernée à hauteur de 393000 euros, au prorata de la population. Pour Miallet, le montant s'élève à 19377,37 euros soit 6459,26 euros sur trois ans.

LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes du Pays de Jumilhac n'existe plus. C'est la conséquence de l'application de la loi NOTRE et du Schéma départemental de coopération intercommunale de la Dordogne. Une nouvelle communauté de communes est née, celle des Marches du Périgord limousin. Elle regroupe la Communauté de communes du Pays Thibérien et notre ancienne communauté. Cela représente 22 communes :Cognac-sur-l'Isle, Eyzerac, Lempzours, Nantueil, Nanthiat, Négrondes, St Front d'Alemps, St Jean de Côte, St Martin de Fressengeas, St Pierre de Côte, St Romain et St Clément, Thiviers, Vaunac, Chalais, Firbeix, Jumilhac, La Coquille, Miallet ? St Jory de Chalais, St Paul la Roche, St Pierre de Frugie, St Priest les Fougères.

SOIT 14407 habitants sur 500 km²

Les compétences pour cette communauté de communes sont les suivantes :

Aménagement de l'espace, développement économique, voirie, aménagement numérique, environnement, logement et cadre de vie, social, enfance et jeunesse et culture.

Le nouveau Conseil communautaire est composé de 38 délégués, dont 1 pour Miallet.



L'ensemble des élus du bureau de la nouvelle communauté de communes

Vie des associations

L'AMICALE LAIQUE

Une année de plus ! L'année scolaire 2015-2016, s'est achevée avec les activités habituelles de l'Amicale.

Un loto très décevant. C'est un de nos moyens pour gagner quelques sous et permettre les projets pour les enfants de l'école, et il a été très peu fréquenté. Une salle pas vide mais très clairsemée... Bref, une autre solution va devoir être trouvée !

Au mois de juin, tous les enfants du RPI Miallet-Chalais-Saint Jory-Firbeix se sont retrouvés pour une journée de jeux grandeur nature à l'étang de Rouffiac. Un excellent souvenir et de belles lumières dans les yeux des enfants.

Le dernier rassemblement de l'ensemble des enfants du RPI a été la Fête du RPI fin juin. Une kermesse, un spectacle, des sandwiches et des frites : de quoi permettre une ambiance conviviale. Et toujours : la fierté dans les yeux des familles !

Pendant l'été 2 actions ont permis de récolter quelques euros supplémentaires : des crêpes vendues lors de la Fête de la Moisson et un Marché de Producteurs de Pays.



Pour Halloween, des enfants déguisés ; certains horribles, d'autres tout mignons ! La balade à la recherche de bonbons dans le bourg a été

fructueuse ! Merci à tous les habitants d'avoir joué le jeu !

Tout le monde a élevé le niveau pour le concours du plus horrible déguisement et de la plus belle citrouille ! Bravo ! L'amicale a ensuite proposé pizzas et quiches pour finir la journée ; pas de soupe cette année, les citrouilles étaient trop rares !

Le Marché de Noël a été moins fréquenté ; malgré des artisans et producteurs plus nombreux. Dommage ! Nous réfléchissons aux solutions pour l'améliorer... Comme d'habitude, le Café Européen a eu un franc succès ! C'est une idée qui nous est chère, la Chorale tient toujours parfaitement son rôle !

Retour de la Galette à domicile ! L'amicale a

lancé l'idée pour l'ensemble des familles du RPI ! Une épidémie de grippe est venue s'immiscer dans la réussite de la soirée... mais tout le monde avait l'air content de se retrouver !



Le groupe de Fils et Aiguilles (mené par Francine Vandart) fonctionne toujours le mardi après-midi : crochet, tricot sont au programme ! Les dames qui s'y retrouvent ont également créé des habits pour les poupées de la garderie, les enfants vous remercient ! Des écharpes ont été confectionnées avec de la laine de récupération pour le Marché de Noël.

Du côté de la Chorale un nouveau bureau est en place : Liliane Vaillant, présidente ; Elisabeth Mery, vice-présidente ; Mags Parry, secrétaire ; Brian Loveys, trésorier ; Sébastien Dimosi, président d'honneur. La section est totalement autonome (y compris financièrement). Elle organise le traditionnel « Chansons de Noël ». Au cours de l'année, elle chante aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre et également dans des communes voisines tout au long de l'année. Et n'oublions pas que la section est hyper active au Marché de Noël dans la gestion du Café Européen !

Encore merci aux parents qui participent à la réussite des animations et plus largement à tous ceux qui nous accompagnent pour donner un coup de main !

Cathy Desvergne

ASSOCIATION DECOUVERTE NATURE : ses activités en 2016, en quelques mots

Soirée théâtre: en mars

Les Troubadours de la Dronne, une branche des activités culturelles de l'ADN, nous ont présenté une soirée au cours de laquelle évoluaient des acteurs de tous âges. La représentation commença devant une nombreuse assistance par une pièce jouée par les jeunes Ailys, Pauline, Méloé, Manon, Madisone et Freya et les adultes Michèle, Bryan et Colm. Cette piécette intitulée « LE LOUP » fut suivie par deux pièces en patois et une pièce en français, « LA DEFUNTE MERE COUDUR ».



Conférence de Raymond PICCOLI en octobre

Le Président, Jean-Louis Maublanc recevait ce soir là Raymond Piccoli, Directeur du Laboratoire de Recherche sur la Foudre. Astrophysicien, il est un ancien membre de l'Université de Harvard à Washington. Il nous a présenté ce soir là: « Des orages et des hommes » dans la salle des Fêtes de Miallet. Une bonne assistance devait partir à la découverte de la mythologie, des cultes, des croyances et du symbolisme de la foudre et des orages. Les diverses manifestations de la foudre et du tonnerre sont à l'origine de nombreuses traditions teintées de craintes depuis la Préhistoire, en passant par le Moyen Age. Nous avons parcouru les époques à travers les traditions et les croyances jusqu'à notre époque contemporaine et l'invention du paratonnerre.

Certaines traditions existent encore de nos jours. Elles sont la marque profonde de l'influence de la peur de l'orage dans l'inconscient collectif. Le succès de la conférence fut certain...Mr Piccoli nous a promis un retour à Miallet en 2017. Nous l'accueillerons avec plaisir!



Les satellites en décembre

Un exposé fut fait devant une bonne chambrée. Les maquettes présentées expliquèrent les raisons d'une satellisation possible. L'effet Pesquet fit que bon nombre de mialletais s'interrogèrent sur la façon dont on met un satellite sur orbite, comment on peut faire la jonction entre deux véhicules spatiaux et comment la vie à bord de la station spatiale internationale est possible. Le prochain rendez-vous poursuivra l'explication de l'envoi dans l'espace d'engins destinés à nous favoriser la vie sur Terre, quand on a commencé à comprendre que sans la conquête spatiale, notre vie de terriens serait complètement modifiée: téléphone, télévision, radars, GPS... n'existeraient plus. Une observation du passage de la station est envisagée quand le temps sera meilleur et les horaires prévus favorables.



La Dictée

Elle eut lieu dans la Salle des Fêtes. Ce fut une dictée « cadeau du 1er de l'an ». De nombreuses personnes firent un « zéro faute ». La dictée du printemps sera encore une activité culturelle proposée lors d'une soirée..

Verdun

A la demande de l'Amicale Laïque de Firbeix, l'Association a présenté une exposition sur Verdun et un exposé fut fait par moi-même dans la Salle des Fêtes de Firbeix.

Le Président, Jean Louis MAUBLANC

LES BAMBOU DE MIALLET



L'année écoulée a été bien remplie avec les lâchers de poissons, le franc succès des animations au barrage l'été en partenariat avec le Département, le traditionnel concours de pêche, le premier loto réussi et pour la première fois la participation active avec d'autres associations mialletaises au Téléthon. Je n'oublierai pas le nettoyage des berges de nos rivières. Je remercie les bénévoles, l'association le pied à l'étrier sans oublier le PNR et le conseil départemental pour leur aide.

Pour 2017, Jean Claude Grohler succède à Jean Pierre SUCHAREAUD que je remercie très chaleureusement pour le travail accompli et sa disponibilité en tant que Trésorier pendant toutes ces années. Le bureau est ainsi reformé : Patrick MARCETEAU, président. J Louis Maublanc, vice-président. Jean Claude Grohler trésorier. J.Marie Beylot Secrétaire.

L'ouverture de la pêche approche... les cartes de pêche seront toujours disponibles à la Cité et au bar Chez Les Frangines à Miallet, merci à Cathy Andréa et Pierrot. Il est prévu également un point de vente à Firbeix à la boulangerie.

L'animation au barrage en partenariat avec le Département aura lieu le 9 Juillet, le traditionnel concours de pêche le 16 Juillet. Le loto devrait se tenir le 16 Septembre. Nous co-organiserons le plus grand Enduro de carapistes de la Nouvelle Aquitaine, du 5 au 8 mai 2017 sur le barrage!!!

Patrick MARCETEAU



SOCIETE DE CHASSE



La saison 2015/2016 s'est achevée sur un bilan contrasté au niveau gros gibier : il a bien été prélevé les 75 chevreuils qui nous avait été attribués, cependant au niveau des cervidés seulement 12, sur les 14 attribués. En ce qui concerne les sangliers, 16 ont été prélevés, ce qui n'est pas spécialement un grand cru cela malgré une très bonne assiduité des chasseurs de gros gibier dont je salue la patience lorsqu'il faut rester au poste souvent dans des conditions climatiques difficiles en cette période de l'année. Nous avons une explication sur ces résultats moyens car la grippe aviaire qui a impacté notre département nous a fait perdre plusieurs jours de chasse pendant lesquels nous ne pouvions pas chasser avec des chiens : ce fût un handicap avéré. En tout cas, félicitations à toutes les équipes chevreuils qui elles ont tenu leurs objectifs.

Au niveau petit gibier, le lièvre se porte toujours bien, nous avons procédé à moins de lâchers de faisans de tir par rapport aux années précédentes à cause de la grippe aviaire. Le gibier migrateur (palombes, bécasses) fût bien au rendez-vous d'après nos nemrods spécialistes de cette chasse.

Félicitations à notre piégeur qui fait un travail remarquable au niveau de la gestion des nuisibles tout au long de l'année.

Je tiens à remercier tous les propriétaires qui nous permettent d'exercer la pratique de la chasse sur leurs territoires et qui font preuve de retenue malgré les dégâts causés par les sangliers. Qu'ils sachent que nous faisons tout ce qui est possible dans les limites de nos pouvoirs bien entendu pour contenir les populations. Merci également à tous les chasseurs qui ont su faire preuve de responsabilité notamment en terme de sécurité.

Nous remercions la municipalité pour les efforts consentis à l'égard de notre futur local ; nous attendons avec impatience que les signaux passent au vert.

Nos diverses manifestations (concours de belote, repas annuel) connaissent toujours une bonne participation, merci à tous les participants. (voir les dates pour 2017 ci-dessous)

Pour conclure, je remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur responsabilité dans les tâches quotidiennes, les directeurs de battue , également les bénévoles pour leurs actions tout au long de l'année, les diverses tâches ne manquant pas notamment lorsqu'il faut dépeucer, éviscérer, évacuer les déchets, distribuer le gibier, poser les clôtures autour des cultures etc...

Les dates à retenir ; Concours de belote : 18 février 2017, Repas : 8 Avril 2017



Vie des associations

ANCIENS COMBATTANTS CATM

L'association des Anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc et veuves de la section de Miallet a une importante mission qu'elle exerce en parfaite harmonie avec la municipalité de Miallet. A savoir: perpétuer le devoir de mémoire.

A ce titre, l'année 2016 a été riche en évènements.

Tout d'abord les CATM ont animé les commémorations du 8 mai et du 11 novembre au Monument aux morts en présence des draeaux et avec dépôt de gerbe.

A chaque fois un public nombreux assistait à la cérémonie. Cette année encore, le message de l'UFAC (Union Française des Associations des Combattants et Victimes de Guerre) a été lu par deux jeunes filles de la commune: Audrey Roussarie pour la cérémonie du 8 mai et Gwenaëlle Desfargeas pour celle du 11 novembre. Nous tenons à féliciter ces jeunes filles qui ont fait preuve de civisme en acceptant cette mission et à remercier leurs parents qui les y encouragent.

Nous remercions également Jean Pierre Collavet pour la sonorisation et John MC Kinney pour les photos.

A l'occasion de la commémoration du 19 mars 1962 marquant la fin de la guerre d'Algérie, une délégation des CATM a marqué sa présence à la cérémonie organisée au Monument aux Morts de Miallet par la FNACA de La Coquille.

Puis lors de la journée du 5 décembre les CATM ont rendu hommage à leurs camarades morts en Afrique du Nord (30000 jeunes soldat tués) au Monument aux Morts de Miallet en présence de leurs amis CATM de St Saud.

Le Président se félicite de la solidarité qui existe et de la bonne ambiance qui règne au sein de l'Association , notamment lors du repas partagé à l'issue des cérémonie du 8 mai et du 11 novembre.

Le Président



Vie des associations

Comité d'Animation et d'Organisation des Fêtes

L'Assemblée générale a eu lieu le 22 janvier 2016 le bureau a été reconduit : Isabelle Roussarie : Présidente, Nadine Taillemaud : Vice Présidente, Françoise Dureisseix : Trésorière, Jean Yves Rebeyrol : Secrétaire

Le 13 février nous débutons l'année à St Saud, nous avons été invités par le comité des fêtes à la soirée vidéoprojection de intervillage de l'année précédente, très bon accueil avec un buffet copieux, une cinquantaine de personnes de Miallet ont répondu présent, les frais ont été partagé par les 2 comités des fêtes.

Le 19 mars soirée année 80 animée par Fanny avec 90 personnes excellente soirée, malheureusement nous aurions souhaité un peu plus de convives.

Comme depuis de nombreuses années nous sommes fidèles à notre traditionnelle brocante vide grenier et foire aux vin du 14 juillet, environ 70 exposants ont participé ce qui nous a permis d'agrandir notre site sur la place de l'église, une belle journée sous le soleil, un public toujours aussi présent, cette belle journée a laissé place le soir à un buffet toujours aussi varié avec 240 personnes, clôturé par le feu d'artifice et bal populaire animé par sono 87.

Pour ne pas perdre la main ! Le 15 juillet marché des producteurs de pays animé par un petit groupe de bénévoles bien sympathique environ 200 personnes ont pris place à table.

Le 24 juillet 3ème intervillage à St Saud une nouveauté nous étions 3 équipes La Chapelle Montbrandeix nous a rejoints, journée amusante les participants nous ont fait partager un spectacle de rigolade. Le 7 août fête des moissons et du cheval a été une grande réussite sous un soleil radieux, de nouvelles animations ont vu le jour, Agility avec un chien, manège à battre tourné par un cheval, sabotier et cuisson des châtaignes à l'ancienne. Le repas de midi et du soir s'est déroulé dans une ambiance conviviale avec 350 personnes à midi et 160 le soir. Cette journée nécessite une implication importante de chacun. Merci à tous !

Le 19 novembre soirée beaujolais et des bénévoles 140 personnes animé par Thierry Combeau avec une majorité qui malheureusement ne sont pas des bénévoles. La soirée à été extraordinaire superbe ambiance ! Pour son dernier repas Jean Pierre nous avaient préparé un repas d'exception merci à lui pour toutes ses années de fidélité. Nous tenons à remercier Mme Le Maire et son conseil municipal, Mr Karp Michel, les employés

communaux, les artisans et commerçants et surtout les BENEVOLES qui par leur aide et leur présence amicale nous apportent leur soutien et leur générosité.

Date à retenir pour 2017 :
25 mars : soirée année 80
14 juillet : brocante vide grenier foire aux vins
21 juillet : marché des producteurs de pays
6 août : fête des moissons et du cheval
18 novembre : soirée beaujolais et des bénévoles

Isabelle Roussarie Présidente



CLUB DE L'AMITIE

Lors de l'Assemblée Générale d'octobre les adhérents ont renouvelé leur confiance au bureau.

Présidente : Pierrette RAZE, Trésorière : Paquerette GOURGOUSSE, Trésorière adjointe : Françoise DUREISSEIX, Secrétaire : Roland DUREISSEIX, Secrétaire adjointe : Ginette CAILLAUD.

Cette année a vu l'augmentation de nos adhérents, nous espérons que cela va continuer. Au cours de l'année 2016 le club a organisé : un loto en février, un repas le jour de Mardi Gras, la visite du Marais Poitevin, un pique nique en juin, les crêpes le 14 juillet, un repas en octobre.

En 2017, toujours la pétanque le 1^{er} jeudi du mois, la randonnée pédestre le 2^{ème} jeudi, le club le 3^{ème} jeudi à 14H15 à la Salle des Fêtes (jeux de société divers), un goûter clôture l'après-midi. Il est prévu pour cette année un loto en février, un repas le jour de Mardi Gras, un pique nique, les crêpes le 14 juillet, la visite de Lascaux, un repas en fin d'année. D'autres activités pourront être proposées en cours d'année.

Nous vous souhaitons une agréable année 2017.

VIE DES ASSOCIATIONS



Association sportive et culturelle « LA MIALLETAISE »

Le 11 septembre 2016 a eu lieu la 2ème édition de la course à pied La Mialletaise avec une nette augmentation du nombre de participants par

rapport à 2015. Le succès de celle-ci n'a pu se réaliser que grâce à la présence de tous les bénévoles que je remercie sincèrement.

La matinée s'est terminée par un plateau repas dans la convivialité et la bonne humeur.

Les 3 et 4 décembre 2016, le téléthon a rencontré un bon écho parmi la population de la commune.

Le samedi 3, une quarantaine de personnes ont participé à une randonnée autour du barrage.

Le dimanche 4, la traditionnelle vente de crêpes a été un grand succès.

Ces deux journées ont généré une remise de dons de 1.383,10 euros pour l'AFM Téléthon.

Merci à tous d'avoir participé à cette bonne cause.

En 2017, sous l'égide de l'Association, des cours de Ta Ji Quan et de Qi Gong sont proposés tous les mercredi de 18h30 à 20h00 à la Salle des Fêtes. Ils sont animés par M. Pierre Bataillard.

Le 10 septembre 2017, se tiendra la 3ème édition de la course à pied La Mialletaise avec deux nouveaux parcours de 12 et 30 km.

Les 9 et 10 décembre 2017 se dérouleront les journées du Téléthon.

Tai Ji Quan et Qi Gong à Miallet

Un cours vous est proposé sous l'égide de l'Association Sportive et Culturelle « La Mialletaise ».

D'origine taoïste, Tai Ji et Qi Gong sont des arts du mouvement naturel, alternant les deux qualités complémentaires Yin et Yang. Ils peuvent être pratiqués dans un but d'entretien de la santé, de développement de l'attention ou encore à des fins martiales.

A l'aide d'exercices appropriés, nous insisterons sur les qualités de lâcher et de douceur, ainsi que sur celles de l'attention et de l'intention. Nous travaillerons la tonicité tendino-musculaire, la motricité et la coordination. Nous mettrons tout cela en application dans l'apprentissage de mouvements de base et d'un enchaînement simple.

Salle des Fêtes de Miallet

Les mercredis soir de 18H30 à 20H à partir du 11 janvier 2017

Niveau : débutant/ouvert à tous

Animé par Pierre Bataillard, tel 06 25 92 45 38 ou 05 47 98 02 22

Prévoir une tenue souple, des chaussures de salle et une participation de 5€/ cours (après un 1^{er} cours d'essai)





ASSOCIATION VIAPL

Vivre, Informer et Agir pour le Périgord- Limousin

Tél : 07 85 31 74 16

BP.5 24470 SAINT-PARDOUX LA RIVIERE

Adresse mail : viaplasso@gmail.com

site internet : www.viapl.fr

Créée le 31 mars 2015, l'association a pour objet de protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages du Territoire couvert par le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, de dénoncer les atteintes et les risques effectifs générés à l'encontre des populations par tout projet public ou privé, tout en élaborant des propositions alternatives.

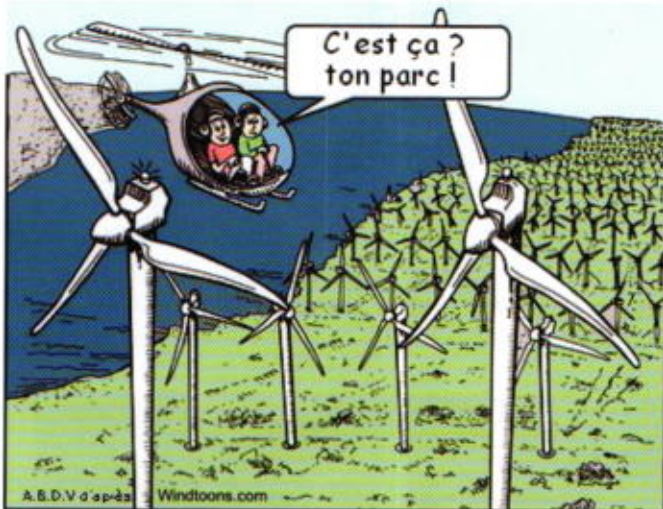
L'association, forte de ses 440 adhérents, se mobilise actuellement contre 2 projets d'implantation de 4 éoliennes (Saint-Saud Lacoussière / Saint-Jory-de-Chalais) et de 5 éoliennes (Milhac-de-Nontron), toutes gigantesques (de 2 à 3 fois plus hautes que les mâts de mesures de vent installés sur les communes de Miallet - 103 m- et de Milhac-de-Nontron -80 m-), et dont le fonctionnement générera des troubles graves de la santé (maux de tête, sifflements d'oreille, troubles du sommeil , troubles de l'équilibre et vertiges) en raison de leur émission d'infrasons, et ce, jusqu'à un rayon de 10 kilomètres.

Par ailleurs, et comme autour de tous les autres parcs éoliens en service aujourd'hui, si ces 2 projets voient le jour, l'impact économique et humain sera désastreux : chute de 25 à 40% du prix des maisons et des terrains, baisse de l'activité touristique, mal-être et mal de vivre des riverains.

Vous tenez à protéger votre qualité et votre cadre de vie ...

N'attendez pas l'enquête publique...

N'hésitez pas à nous rejoindre.



DON DU SANG

Au nom de l'Association pour le Don du Sang Bénévole en Pays de Jumilhac, je souhaite tous mes vœux pour 2017 à tous les habitants de la communauté de communes (l'ancienne et la nouvelle). Nous espérons que la santé sera au rendez-vous pour le plus grand nombre.

Depuis sa création, le 18 octobre 2013, les bénévoles de l'association s'investissent pour communiquer sur les dates de collectes, accueillir les donneurs et leur proposer une collation après le don. Le nombre de donneurs est encore en progression cette année (en 2013, 131 donneurs dont 4 nouveaux ; en 2016, 267 donneurs dont 15 nouveaux). Sachant que seulement 4% de la population donne son sang, nous pourrions espérer dépasser les 300 dons en 2017.

Mais nous savons tous qu'il y aura toujours de nombreuses personnes qui auront besoin de de

sang que ce soit suite à une maladie ou à un accident.

En ce début d'année, prenons de bonnes résolutions. Pourquoi ne pas offrir un peu de son sang pour sauver des vies ? Ce cadeau est gratuit. Le sang est un liquide précieux qui permet la VIE.

L'EFS rappelle que 10000 dons ont nécessaires chaque jour. Si le sang offert se reconstitue rapidement chez le donneur, les globules rouges ne se conservent que 42 jours une fois prélevés et les plaquettes seulement 120 heures. Pour plus d'informations : dondu-sang.net

Conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de 18 à 70 ans
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don
- Tous les groupes sanguins sont recherchés

Prochaines collectes 2017 :

Jeudi 27 avril 2017, jeudi 3 août 2017, jeudi 12 octobre 2017 de 15H30 à 19H, espace culturel La Coquille

Pour contacter l'association : 06 14 67 15 29 (Mme BOYER)



Téléthon

Encore une fois, chapeau à tous les bénévoles des différentes associations qui participent à la réussite de la vente des crêpes ... et participer ainsi à ce Téléthon 2016

1384€ ont été récoltés

JUMELAGE entre ROMROD et la Communauté de Communes du Pays de JUMILHAC

En octobre, un groupe de nos amis allemands est venu, hébergé dans diverses familles. Ils ont pu découvrir La Cité du Vin à Bordeaux. Ils ont rencontré des producteurs sur le marché de Thiviers où ils ont également visité la Maison du Foie Gras. La soirée Choucroute dans notre salle des Fêtes a été un succès et le séjour s'est terminé à Miallet par une soirée diaporama. Nous ne pouvons que saluer cet échange qui rapproche nos deux pays. Nous attendons avec impatience le

prochain séjour, cette fois à Romrod et vous encourageons à y participer.



Informations pratiques



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Mercredi : de 9h à 12h

Tél : 05 53 62 84 20 - Fax : 05 53 62 55 41



ECOLE Tél : 05 53 62 80 85

Inspection Académique

20 rue Alfred de Musset - 24016 PERIGUEUX

Tél : 05 53 02 84 84 - www.ac-bordeaux.fr

CULTE

Paroisse des Hauts de l'Isle

05 53 55 04 76

LA POSTE

Du mardi au samedi de 13h45 à 16 h45

Tél : 05 53 62 84 00

INFORMATION REGIONALE

Sur la commune, un correspondant est à votre disposition pour la parution d'articles dans l'Écho Dordogne et Sud Ouest :

Jean-Louis Cordier, Tél : 05 53 62 84 62

LES HÔPITAUX LES PLUS PROCHES

Centre Hospitalier de Périgueux :

Tél : 05 53 45 25 25

Centre Hospitalier Universitaire de Limoges :

Tél : 05 55 05 55 55

MEDECIN A MIALLET

Le Dr PORTA reçoit du lundi au samedi, tous les matins et sur rendez-vous

Tél : 05 53 52 53 14



PHARMACIE FREDON-DESMAYSON

24 450 MIALLET

Tél : 05 53 62 84 25

MASSEUR KINESITHERAPEUTHE

Mr CHAPEYROUX reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05 53 52 33 46

Rappel des ouvertures :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h15 et 14h30 - 19h

Samedi matin : 9h - 12h15 (l'après-midi selon la garde).

Pour les gardes de nuit en semaine ainsi que les gardes des samedis après-midi, dimanches et jours fériés, veuillez téléphoner au 05.53.62.84.25. Un répondeur vous indiquera le service de garde désigné. Un panneau d'affichage est également visible à l'extérieur de la pharmacie.

Gendarmerie 17

SAMU 15

Pompiers 18

Centre anti-poisons 05 56 96 40 80

GESTION DE L'EAU

RDE 24 Régie des eaux de la Dordogne



Téléphone: 05 53 24 95 19

Les évolutions réglementaires liées à la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) entraînent obligatoirement des transferts de compétences entre les collectivités (communes, Communautés de Communes, Syndicats...). La commune ne pourra plus exploiter son service d'eau potable directement auprès des abonnés.

Le choix du Syndicat Départemental de l'Eau (SMDE 24) avec une exploitation du service par la Régie Des Eaux de la Dordogne (RDE24) permet de limiter au maximum l'incidence de ces évolutions réglementaires auprès des abonnés.

A compter du 1er janvier 2017, votre service d'eau sera géré par la RDE24. Les coordonnées figureront sur votre facture d'eau.

Vous pourrez contacter la régie pour toutes les questions relatives à:

- * la qualité de l'eau
- * Les fuites sur le réseau
- * La continuité du service
- * Les questions sur la facturation
- * La réalisation de nouveaux branchements
- *
- * l'abonnement au service d'eau
- * la résiliation de votre contrat
- * le paiement de votre facture

Vous disposez d'une astreinte 24H/24 au 06 85 42 04 59 POUR TOUTES LES INTERVENTIONS URGENTES (fuites, manque d'eau...)

A compter du 1er janvier 2017, vous recevrez deux factures par an.

- * en janvier. Elle comprendra l'abonnement du premier semestre et les consommations relevées en fin d'année précédente déduction faite de l'acompte de juillet.
- * en juillet: Elle comprendra l'abonnement du second semestre et les consommations estimées du premier semestre.

La RDE 24 vous offre une large gamme de moyens de paiement tels que le paiement sur internet, les mensualisations, les prélèvements automatiques, les cartes bancaires... Nous vous conseillons de nous contacter dès que possible pour mettre en place le moyen de paiement de votre choix.

Le Président

Sur le site WWW.rde24.fr vous pouvez consulter le règlement et dans votre espace personnel voir vos factures, les payer, voir vos consommations etc... ~Pour accéder à votre espace personnel, votre login est le N° de contrat et le mot de passe vous sera envoyé sur la lère facture que vous recevrez

On the site [WWW. Rde24.fr](http://WWW.Rde24.fr) you can consult the rules and in your personal space view your bills, pay them, see your consumption etc...

To access your personal space, your login is the number of your contract and the password will be sent with the first bill that you are going to receive.



Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dotted lines.

Fier d'être Mialletais !



Mairie de Miallet 05 53 62 84 20

Secrétariat ouvert :

Lundi mardi jeudi vendredi, de 8H30 à 12H30
et de 14H à 18H

Mercredi, de 9H à 12H

Madame le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.



Responsable publication: Mme MARCETEAU

Textes: Cathy Desvergne, Pierrette Raze, Marcel Gourgousse, Isabelle Roussarie, Jean Louis Maublanc, Patrick Marceteau, Mme Boyer, Mathieu Raymond, Marc Coudert, Dominique Marceteau

Images: Cathy Desvergne, François Cazals, Dominique Marceteau, Jean Louis Cordier, Carmen Gros, Guillaume Tardat

Impression D&clics atelier graphique - Thiviers